

# Planning a SOCIAL EVENT



## The Responsibility is Yours

The “social” is a prairie tradition, an opportunity to gather together friends and family to celebrate and perhaps raise funds for a special cause.

While a great way to get people together, hosting a gathering where alcohol is being served under the authority of an occasional permit carries legal and social responsibilities.

Keep in mind, as the organizer, you are accountable for injuries or damages that occur as a result of alcohol provided at your event.

No one wants memories of a great party to be marred by tragedy. That’s why we’ve included the following hosting tips. Try them at your next social event.

After all, you want your friends to relax and have a good time ... and arrive home safely.

***It’s your party ... and you are responsible.***

## Conditions of a Permit

As a permit holder you should familiarize yourself with the duties and responsibilities of a permittee, which are listed on the reverse side of your permit application.

It’s your party and that means you decide who gets invited, what you serve to drink and eat, and what activities you plan. You are responsible.

## Know the Laws

- People under the age of 18 years are prohibited from drinking liquor at an occasional permit function - no exceptions!
- You must not sell or provide liquor to a minor.
- You must not sell or serve liquor to an intoxicated person.
- Selling or providing liquor to a minor or an intoxicated person is an offence under *The Liquor Control Act*, carrying with it a fine of approximately \$1,000 for a first offence.

Licensed hotels and restaurants are not the only ones being sued for over-service. **As an organizer of an event where liquor is served, you are responsible for your guests and may be held responsible for their safety and behaviour until they are sober (and not just until they leave your party or function).**



## Planning Ahead

**Designated Drivers** – Encourage your guests to designate a driver. It can be as simple as printing “Please plan to use a designated driver” on the back of your social ticket or arranging for rides or taxis. Having designated drivers in place may help with legal responsibilities and liability issues. The MLCC can provide you with DD “designated driver” materials.

**Bartenders** – Hire professionals who know the law. Avoid using friends, they may be reluctant to refuse service to an intoxicated guest.

**Security** – Hire security if needed. Confirm their responsibilities in writing. Include checking ID at the door and “walk throughs”.

**Food** – Plan to have plenty of food available. It gives an alternative to drinking and helps slow down the speed with which alcohol is absorbed into the blood. Have attractive beverage alternatives available, such as non-alcoholic beer; and/or wine, punch, juice, pop and mineral water.

## During the Social

- Don’t drink yourself. You are more capable of controlling potential problems if you are thinking clearly.
- Check the ID of anyone who appears to be under the age of 25. This will ensure that all young-looking people are of legal drinking age (18 or over). Only government-issued photo-identification is acceptable as proof of age. This includes a valid:
  - Manitoba Driver’s Licence (two parts)
  - MLCC photo-identification card
  - Armed Forces identification card
  - Canadian Citizenship card
  - Passport
  - Certificate of Indian Status
  - Photo driver’s licence issued by another province or state
  - Canadian Firearms licence

**Note:** *The photo on the card must clearly look like the person who has presented it for identification.*

- Have identifiable security (hats, arm bands, tee-shirts, etc.) circulate the room.
- Ensure that your bartender doesn’t serve more than two drinks to any one person at a time. This helps prevent a guest from giving drinks to a minor or intoxicated person. Adults purchasing for other adults is permitted.
- Don’t serve doubles.
- Promote use of designated drivers.
- Remind guests throughout the event not to drink if they will be driving.
- Plan to deal with guests who drink too much. Ask some guests to be prepared to help you if necessary before the event starts.
- Refund drink tickets at the end of the event.
- Don’t allow your guests to drive home drunk. Try to get them a ride with a sober person or send them home by cab.

***Friends don’t let friends drive drunk!***

## Common Alcohol Myths

**People get drunk from switching drinks.**

**False!** *It is the ethanol content of drinks that causes intoxication, regardless of the type of beverage.*

**Some people drive better after a few drinks.**

**False!** *Impairment of driving ability starts with the first drink. People may think they are driving better because their judgement is also affected.*

**A serving of regular beer is weaker than a highball.**

**False!** *Water-based mixes may dilute the alcohol, but the same amount of alcohol will eventually be absorbed into the bloodstream.*

**Fresh air and exercise will sober you up.**

**False!** *They do not change the rate at which alcohol is metabolized by the liver.*

**Coffee will sober you up.**

**False!** *The caffeine in coffee may make you more awake, but you’re no less impaired.*

**You can drink as much as you want as long as you eat a lot.**

**False!** *Food slows down the absorption of alcohol, but the alcohol will still be absorbed. Your body eliminates alcohol at a fixed rate.*

**A cold shower will sober you up.**

**False!** *A cold shower will make you a more alert intoxicated person for a few minutes, but no less intoxicated.*

For more information, please read our occasional permit pamphlet “What You Need to Know” or check out our web site:

**[www.mlcc.mb.ca](http://www.mlcc.mb.ca)**

If you require further assistance regarding your function, please call:

**Inspection Services @ 204-474-5585**

**Permits Department @ 204-474-5666**

# La planification d'une soirée sociale



## Vous êtes responsable

La « soirée sociale » est une tradition des Prairies qui permet de réunir famille et amis afin de célébrer ensemble et parfois de recueillir des fonds pour une cause particulière.

Bien qu'il s'agisse d'une activité merveilleuse pour rassembler les gens, l'organisation d'une soirée sociale où l'on sert des boissons alcoolisées en vertu d'un permis exceptionnel s'accompagne de responsabilités juridiques et sociales.

À titre d'organisateur, vous ne devez pas oublier que vous êtes responsable des blessures ou des dommages pouvant résulter du service de boissons alcoolisées au cours de votre activité.

Personne ne souhaite que les souvenirs d'une soirée agréable soient gâchés par une tragédie. C'est pourquoi nous vous offrons les conseils suivants. Appliquez-les lors de votre prochaine soirée sociale.

*Après tout, vous voulez que vos amis se détendent et s'amuse... et qu'ils rentrent à la maison en toute sécurité.*

## Conditions du permis

À titre de titulaire d'un permis d'alcool, vous devriez prendre connaissance des obligations et des responsabilités indiquées au verso de votre formulaire de demande de permis.

C'est votre soirée sociale. C'est donc à vous de décider des invitations, des aliments et des boissons qui seront servis ainsi que des activités qui auront lieu. Vous êtes responsable de l'événement.

## Vous devez connaître les lois

- Il est interdit aux personnes âgées de moins de 18 ans de consommer de l'alcool à un événement faisant l'objet d'un permis exceptionnel. Il n'y a aucune exception!
- Vous ne devez pas vendre ou servir des boissons alcoolisées à une personne mineure.
- Vous ne devez pas vendre ou servir des boissons alcoolisées à une personne en état d'ébriété.
- La vente ou le service de boissons alcoolisées à une personne mineure ou en état d'ébriété constitue une infraction aux termes de la Loi sur la réglementation des alcools, qui prévoit une amende d'environ 1 000 \$ pour une première infraction.

Les hôtels et les restaurants titulaires d'une licence ne sont pas les seuls qui peuvent être poursuivis pour service abusif de boissons alcoolisées. **À titre d'organisateur d'un événement où l'on sert de l'alcool, vous êtes responsable de vos invités et vous pouvez être tenu responsable de leur sécurité et de leur comportement jusqu'à ce qu'ils soient sobres (et non jusqu'à ce qu'ils aient quitté la salle où se déroule l'événement).**



## Soyez prévoyant

**Conducteurs désignés** – Encouragez vos invités à choisir un conducteur désigné. Vous pouvez tout simplement faire imprimer la mention « Veuillez choisir un conducteur désigné » au verso de vos billets. Prévoyez le recours à des taxis ou au covoiturage. La présence de conducteurs désignés à votre soirée sociale peut vous aider au plan des responsabilités juridiques ou des questions de responsabilité.

**Barmans** – Embauchez des professionnels qui connaissent la loi. Évitez de demander à des amis, car ils hésiteront peut-être à refuser de servir un invité en état d'ébriété.

**Sécurité** – Embauchez des agents de sécurité, au besoin. Confirmez leurs responsabilités par écrit. N'oubliez pas d'inclure qu'ils doivent vérifier les pièces d'identité des invités à l'entrée de la salle et se promener dans la salle pendant la soirée.

**Nourriture** – Prévoyez une bonne quantité de nourriture. Vous avez ainsi une solution de rechange à la consommation d'alcool, qui aide à ralentir la vitesse d'absorption de l'alcool dans le sang. Servez aussi des boissons non alcoolisées : bière et vin non alcoolisés, punch, jus, boissons gazeuses et eau minérale.

## Pendant la soirée

- Ne consommez pas d'alcool vous-même. Vous serez en mesure de résoudre les problèmes si vous avez l'esprit clair.
- Vérifiez les pièces d'identité de toute personne qui semble âgée de moins de 25 ans. Vous veillerez ainsi à ce que toutes les personnes ayant l'air jeune aient l'âge légal pour consommer de l'alcool (18 ans et plus). Les cartes-photos d'identité délivrées par un organisme gouvernemental constituent la seule preuve d'âge acceptable. Il s'agit des documents **valides** suivants :
  - permis de conduire du Manitoba en deux parties;
  - carte-photo d'identité de la Société des alcools;
  - carte d'identité des Forces armées canadiennes;
  - certificat de citoyenneté canadienne;
  - passeport;
  - certificat de statut d'Indien;
  - permis de conduire avec photo délivré par une autre province ou État;
  - permis d'arme à feu du Canada.

**Nota. La photo doit ressembler clairement à la personne qui la présente à des fins d'identité.**

- Identifiez clairement les agents de sécurité qui circuleront dans la salle en leur demandant de porter un chapeau, un brassard ou un t-shirt particulier.
- Indiquez à vos barmans de ne pas servir plus de deux boissons à la fois à une même personne. Vous éviterez ainsi qu'un invité ne donne une boisson alcoolisée à une personne mineure ou déjà en état d'ébriété. L'achat par un adulte de boissons alcoolisées pour d'autres adultes est certainement autorisé.
- Ne servez pas de doubles.
- Faites la promotion de l'utilisation des conducteurs désignés.
- Au cours de la soirée, rappelez à vos invités de ne pas consommer d'alcool s'ils doivent prendre le volant d'un véhicule.
- Élaborez un plan pour composer avec les invités qui consomment trop d'alcool. Avant le début de la soirée, demandez à d'autres invités de vous aider en cas de problème.
- Remboursez les billets de boisson non utilisés à la fin de la soirée.
- Ne laissez aucun invité prendre le volant d'un véhicule s'il est en état d'ébriété. Persuadez-le de monter dans le véhicule d'une personne sobre ou faites-le monter dans un taxi.

**De vrais amis ne permettent pas à leurs amis de prendre le volant s'ils sont en état d'ébriété!**

## Quelques mythes au sujet de l'alcool

**Les gens s'enivrent davantage s'ils mélangent diverses boissons alcoolisées.**

***Faux!** C'est la teneur en éthanol qui cause l'intoxication, quel que soit le genre de boisson alcoolisée.*

**Certaines personnes conduisent mieux si elles ont consommé quelques boissons alcoolisées.**

***Faux!** L'altération de la capacité de conduire se manifeste dès le premier verre. Comme le jugement est touché lui aussi, les gens peuvent penser qu'ils conduisent mieux.*

**Un verre de bière ordinaire contient moins d'alcool qu'un whisky à l'eau.**

***Faux!** Les boissons alcoolisées qui contiennent de l'eau peuvent diluer l'alcool, mais la même quantité d'alcool est finalement absorbée dans le sang.*

**L'air frais et l'exercice dessoûlent.**

***Faux!** Ils ne peuvent modifier la vitesse à laquelle l'alcool est métabolisé par le foie.*

**Le café peut dessoûler.**

***Faux!** La caféine du café peut vous garder éveillé, mais vos facultés ne sont pas moins affaiblies pour autant.*

**Vous pouvez consommer autant d'alcool que vous le voulez tant que vous consommez aussi beaucoup d'aliments.**

***Faux!** La nourriture ralentit l'absorption de l'alcool, mais ce dernier sera quand même absorbé. L'organisme élimine l'alcool à un rythme fixe.*

**Une douche froide dessoûle.**

***Faux!** Une douche froide peut réveiller une personne pendant quelques minutes, mais celle-ci ne demeure pas moins intoxiquée.*

Pour de plus amples renseignements, veuillez lire notre brochure sur les permis exceptionnels intitulée *Ce que vous devez savoir* ou visitez notre site Web à l'adresse suivante :

**www.mlcc.mb.ca**

Si vous avez besoin d'aide additionnelle pour planifier votre soirée, veuillez communiquer avec les services suivants :

**Service des inspections — (204) 474-5585**

**Service des permis — (204) 474-5666**